

DEPARTEMENT

DE

LA GUYANE



EXTRAIT  
DU  
REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

**SEANCE DU 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2012**

VILLE DE SAINT-LAURENT-DU-MARONI

ARRONDISSEMENT

DE

SAINT-LAURENT-DU-MARONI

CANTON

DE

SAINT-LAURENT-DU-MARONI

**OBJET :**

**APPROBATION PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DES PARTICIPATIONS FINANCIERES DE LA MAIRIE DE MANA ET DE LA MAIRIE D'AWALA-YALIMAPO DANS LE CADRE DU FESTIVAL « AMERICA MOLO MAN »**

Le nombre de Conseillers Municipaux en exercice est de : 33



L'an deux Mille douze, le Lundi 1<sup>er</sup> Octobre à dix huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Ville de Saint-Laurent-du-Maroni s'est réuni sous la présidence de Monsieur Léon BERTRAND, Maire, suite à la convocation adressée le **25 Septembre 2012**.

**PRESENTS** : M. Léon BERTRAND, Maire - Mme. Sophie CHARLES - M. Philippe JOAN M. Laurent ADELAAR - M. Germain BALMOKOUN - Mme. Bénédicte FJEKE - M. Franck THOMAS - M. Bernard BRIEU - Mme. Diana JOJE-PANSA - Mme. Daniéla STOMP - M. David CHEMINEL - Mme. Josette LO-A-TJON - M. Gilbert SAINTE-LUCE - Mme. Cécile ALFRED - M. Bernard SELLIER - M. Jean GONTRAND - M. Michel VERDAN - M. Patrick ARMEDE - M. Serge-Aimé SAINT-AUDE -

**ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION** :

Mme. Hélène PERRET à Mme. Bénédicte FJEKE - Mme. Edmonde MARTIN à M. Franck THOMAS - M. Jean-Paul RANDOLPH à M. Serge-Aimé SAINT-AUDE

**ABSENTS EXCUSES** : Mme. Agnès BARDURY - Melle Jessie BERTRAND - Mme. Yvonne VELAYOUDON - M. Jocelyn MADELEINE - M. Roland JOSEPH - Mme. Malaïka ADAM - M. Sylvio VAN-DER-PIJL

**ABSENTS NON EXCUSES** : Melle. Lyvie CLAUDE - Melle. Ruth SIMON - M. Alain PANELLE -

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme. Cécile ALFRED.

Monsieur Jean-Elie PANELLE ayant quitté la séance n'a pu prendre part au vote de cette délibération

.../...

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la semaine culturelle et cinématographique « *Amérique Molo Man* » en est à sa 4<sup>ème</sup> édition et que cette année, des partenariats ont lieu avec la Mairie de Mana et la Mairie d'Awala-Yalimapo afin que des projections soient proposées dans ces Communes.

Afin de participer au coût de ces projections supplémentaires et au transport des copies, il est demandé aux deux collectivités les sommes suivantes :

<b>Mairie de Mana</b>	<b>2 400 €</b>
<b>Mairie d'Awala-Yalimapo</b>	<b>500 €</b>

Vu l'avis favorable de la Commission Culturelle réunie le 27 Septembre 2012 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **SE PRONONCE FAVORABLEMENT** sur le montant de ces participations demandées aux deux Communes sus-indiquées ;

- **DECIDE DE FAIRE PROCEDER** aux inscriptions budgétaires correspondantes en dépenses et en recettes pour ce qui concerne les engagements de la Mairie.

Fait à Saint-Laurent-du-Maroni, les jour, mois et an susdits.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME  
SAINT LAURENT DU MARONI, le 02 Octobre 2012

P. LE MAIRE  
LE 2<sup>ème</sup> ADJOINT

Philippe JOAN

